

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17172181

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAINAUT
DIVISION MONS - Dépôt/Reçu le

27 NOV. 2017

Greffier

N° d'entreprise : **0860.823.728**

Dénomination

(en entier) : **SOCIETE COMMERCIALE ET MULTI-SERVICES
(SO.CO.MU.SE)**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité illimitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Floréal 33 à 7020 Mons**

Objet de l'acte : Démission

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Commerciale et Multi-Services SCRI (SO.CO.MU.SE. SCRI) tenue au siège social, Avenue Floréal 33 à 7020 Maisières en date du 3 juillet 2017 à 19h00.

Sont présents ou représentés :

Nom et adresse	Nombre	Signature
1.Monsieur Kah Jean-Brice Chaussée de Mons 266 1070 Anderlecht	20	
2.Madame Massa Modiri Beia Chaussée de Wemmel 234 1090 Jette	5	
3.Madame Djékala Cécilia Chaussée de Mons 266 1070 Anderlecht	5	
Total	30 actions	

Attendu que tous les actionnaires sont présents ou représentés, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Correction statuts et publication Moniteur belge : lors des statuts de la société – publiés dans le Moniteur belge le 02.10.2003 – il s'avère que Madame Massa Modiri Beia a été nommée à tort comme gérante.

Après discussion, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide à l'unanimité :

1. De rectifier la nomination à tort comme gérant de Madame Massa Modiri Beia avec effet au 02.10.2003.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, l'Assemblée Générale Extraordinaire est levée à 19h30, après lecture et signature du présent procès-verbal par les actionnaires qui le souhaitent.

Les actionnaires,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).